

COMMUNE DE CHISA (Haute-Corse)
SELURL Marie Anne PIERI
Notaire de la république – Officier Public
Résidence TADDEI Bastien BP 37
20270 ALERIA
Tél : 04.95.57.03.76 / Fax : 04.95.57.03.90.
Email : marie-anne.pieri@notaires.fr
AVIS DE TITRE DE PROPRIETE
DATE DE L'ACTE : 4 novembre 2020

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Me Marie-Anne PIERI, il a été dressé conformément à l'Article 1 de la Loi du 6 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Bénéficiaires de la prescription :

Mme Gisèle Jacqueline GIUDICELLI, épouse de Mr Aimé Céleste Antoine Martin SALVATORINI, dt à CHISA (20240), née à CHISA (20240) le 30 juin 1935
Et Mr Hubert Henri Richard GIUDICELLI, époux de Mme Michèle Claude GIUDICELLI, dt à CHISA (20240), né à VENTISERI (20240) le 6 janvier 1937,

Désignation des Biens :

COMMUNE DE CHISA (Haute Corse)

Une parcelle de terre cadastrée :

S
u
s
t
i
t
u
é
c
a
d
a
s
t
r
é
e
E
8
6
3
a
1
1
c
a

Ayant fait l'objet d'une division en plusieurs parcelles suivant document d'arpentage n° 104X du 5 juin 2020, savoir :

- La parcelle E 863 (36a 11ca) appartenant à M.GIUDICELLI Hubert sus-nommé
- Les parcelles E 864 (25a 93ca) et E 865 (44a 29ca) appartenant à Mme SALVATORINI Gisèle sus-nommée
- La parcelle E 866 (05a 36ca) à usage de chemin, appartenant à Mme SALVATORINI Gisèle et Mr GIUDICELLI Hubert sus-nommés respectivement pour 2/3 et 1/3

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescriptive acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur le site internet du Conseil Régional des Notaires de Corse, sur le site internet de la Préfecture et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS
Me Marie-Anne PIERI
Notaire de la République
Officier Public

